

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE TENUE LE 03 FÉVRIER À 19 HEURES AU LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS. ÉTAIENT PRÉSENTS MONSIEUR MAIRE YVES SOHIER, MESDAMES MARIE-LAURE RIOUX, LYNN BEAULIEU, EDITH GAGNÉ, MARLÈNE LAFLAMME, LOUISE LÉVESQUE.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme EDITH GAGNÉ CONSEILLÈRE D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR TEL QUE PRÉSENTÉ.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LYNN BEAULIEU D'ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL TOUT EN SPÉCIFIANT QUE MARLÈNE LAFLAMME CONSEILLÈRE ÉTAIT ABSENTE À LA SÉANCE DE JANVIER

APRÈS ANALYSE DES COMPTES, IL EST PROPOSÉ PAR Mme MARLÈNE LAFLAMME DE FAIRE LES PAIEMENTS.

LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE RECOIT LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES DES ÉLUS

RÉSOLUTION NO. 2020-02-07

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LYNN BEAULIEU ET UNANIMEMENT D'AUGMENTER LA MARGE DE CRÉDIT DE 60 000\$, ET QUE LE MAIRE ET LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE SOIENT AUTORISÉS À SIGNER LES DOCUMENTS TOUS LES DOCUMENTS QUI CONSERNE CE DOSSIER.

RÉSOLUTION NO. 2020-02-08 PRÊT POUR ÉQUIPEMENT 72 000\$

IL EST PROPOSÉ PAR Mme MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMEMENT RÉSOLU DE FAIRE UN EMPRUNT SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS AU TAUX DU JOUR POUR PAYER L'ÉQUIPEMENT DÉNEIGEMENT QUI SERVIRA AU CAMION 2019.

RÉSOLUTION NO. 2020-02-09 SUIVI BRIS AQUEDUC

MONSIEUR MAIRE FAIT UN SUIVI POUR LE BRIS D'AQUEDUC/ EAU GELÉE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme MARLÈNE LAFLAMME D'ACHETER UN TUYAU / COUDE/ MANCHON AU MONTANT 4 058.15 DE LA COOP PURDEL MATANE

RÉSOLUTION NO. 2020-02-10 ACHAT POMPE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LOUISE LÉVESQUE DE FAIRE L'ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU SECTEUR EST DE LA MUNICIPALITÉ.

RÉSOLUTION NO.2020-02-11 RÉPARATION DU TRACTEUR

IL A ÉTÉ UNANIMEMENT RÉSOLU DE FAIRE RÉPARER LE TRACTEUR AU MONTANT D'ENVIRON 2 464\$

UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SERA FAITE À MME LA MINISTRE DIANE LEBOUTILLIER AINSI QU'À MME MÉGAN MELANCON DÉPUTÉE DANS LE BUT D'AIDER LA MUNICIPALITÉ À TRAVERSER UNE PÉRIODE DIFFICILE.

MONSIEUR MAIRE IRA À UNE RENCONTRE DE REFLEXION REVITALISATION
ÉCOLE MARSOUI LE 05 FÉVRIER 2020

IL A ÉTÉ UNANIMENT RÉSOLU DE PRÉSENTER UN PROJET EMPLOI ÉTÉ 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme ÉDITH GAGNÉ QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE

YVES SOHIER MAIRE

JOVETTE GASSE DG